

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25096798***

TRIBUNAL DE L'ENTREE

16 JUL. 2025

DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **456 403 806**

Nom

(en entier) : **POINT DE MIRE BRABANT WALLON - RESEAU
SOLIDARIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE COOPERATIVE**Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE MONS, 228 - 1480 TUBIZE****Objet de l'acte : CHANGEMENT DE REPRESENTANTE PERMANENTE AU
01.07.2024 : CABINET REVISORAL PWC :**

Lors de la dernière Assemblée Générale du mois de juin 2024, Mme RASMONT nous avait informé oralement tout à la fin de la réunion qu'elle prenait tout prochainement sa pré-retraite.

Le courrier officiel nous est parvenu entre-temps nous indiquant un changement de représentante au 1er juillet 2024.

L'Assemblée générale de ce 24 juin 2025 prend acte du changement intervenu dans la personne de la représentante permanente de la société PwC Reviseurs d'Entreprises SRL, qui sera représentée par Christelle Gilles, réviseur d'entreprises, dans l'exercice de son mandat de Commissaire, à partir du 1er juillet 2024, en remplacement d'Isabelle Rasmont.

Ce changement doit faire l'objet d'une publication officielle au journal du Moniteur Belge.

Pour extrait conforme,

Mathieu MAELSCHALCK,

Administrateur-Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).